

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 PP 58 Don à la BSPP d'un véhicule « premier-secours » par le service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération, en date du 17 septembre 2019, par lequel le préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et le service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise (SDIS 95) et relative au don à titre gratuit d'un véhicule réformé au profit de l'espace muséal de la BSPP,

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération relative au don par le service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise d'un véhicule « premier-secours » réformé.

Article 2 : est autorisé le préfet de police à signer ladite convention.

Article 3 : Au plan comptable, ces biens seront intégrés à l'inventaire des biens immobilisés, au chapitre 901, chapitre article 901-1312, compte nature 21561 « matériel roulant » pour une valeur nette comptable égale à zéro.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO